

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 18  
Votants : 23

L'an deux mil vingt, le 30 juin, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel du Croczy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2020  
PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

Affiché le : 03/07/2020

ABSENTS : Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme HAY Salomé (Pouvoir à M. VILLAUTREIX Joël), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : Mme WISSOCQ Mathilde

### 5. ADOPTION DU BUDGET GENERAL 2020

Monsieur Thierry VALADON, Adjoint en charge des Finances, présente au Conseil Municipal les propositions de la commission des finances pour le budget de l'année 2020.

Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	2 759 805.72 €	2 759 805.72 €
Section d'Investissement	1 657 694.95 €	1 657 694.95 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 417 500. 67 €</b>	<b>4 417 500. 67 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- d'adopter le budget 2020 tel que présenté,
- de donner au Maire ou à son représentant toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

